



**23 AVRIL 2020, 15 H 30**

Les renseignements ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis. Les changements par rapport à la dernière mise à jour sont surlignés.

Consultez la page [Yukon.ca/fr/COVID-19](http://Yukon.ca/fr/COVID-19) pour obtenir les informations les plus récentes, connaître les services fermés, et utiliser l'outil d'auto-évaluation.

Tests de dépistage réalisés au Yukon	Cas confirmés : 11	Guérisons : 8	Tests négatifs : 851	En attente de résultat : 16	Nombre de tests effectués : 878
--------------------------------------	--------------------	---------------	----------------------	-----------------------------	---------------------------------

**État d'urgence** : L'état d'urgence a été déclaré le 27 mars 2020.

#### Soins de santé

- Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les services de garde d'enfants agréés du territoire sont réservés aux travailleurs vitaux et essentiels et aux familles vulnérables.
- Un centre d'évaluation respiratoire est ouvert à Whitehorse pour les gens souffrant de maladies respiratoires aiguës qui ont besoin d'un examen médical. Les patients seront aiguillés vers le centre par un fournisseur de soins du 811, un médecin de famille, le Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon ou les urgences d'un hôpital.
- Les hôpitaux du Yukon ont suspendu tous les services non urgents ou courants. Ils continuent d'assurer les soins d'urgence. Aucun visiteur n'est admis dans les hôpitaux, à quelques exceptions près.

#### Déplacements et frontières

- Depuis le 20 avril, Transports Canada exige que tous les passagers aériens portent un masque non médical.
- En date du 17 avril, de nouvelles mesures, en vertu de Loi sur les mesures civiles d'urgence, visant à renforcer les contrôles aux frontières du Yukon pendant la pandémie de COVID-19 ont été mises en place. Pour en savoir plus : [Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/border-enforcement-during-covid-19](http://Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/border-enforcement-during-covid-19)
- Toute personne entrant au Yukon devra s'inscrire auprès d'un agent de contrôle ou un agent des services frontaliers et remplir une déclaration du voyageur sur laquelle figureront notamment sa destination et ses coordonnées.
- La frontière entre le Canada et les États-Unis est fermée à tous les déplacements non essentiels. Évitez les déplacements internationaux.
- Quiconque a voyagé à l'extérieur du territoire au cours des 14 derniers jours doit obligatoirement s'isoler pendant 14 jours, dès son arrivée au Yukon. Pour en savoir, rendez-vous au [Yukon.ca/fr/renseignements-sur-lauto-isolement](http://Yukon.ca/fr/renseignements-sur-lauto-isolement).
- Les personnes résidant à Atlin, Lower Post, Fraser, Jade City, Fireside ou Pleasant Camp sont exemptées de la période d'isolement volontaire de 14 jours, à condition qu'elles n'aient pas voyagé en dehors du Yukon ou de leur localité au cours des 14 derniers jours.
- Évitez tous les déplacements non obligatoires à destination ou en provenance du Yukon, ainsi que dans les localités rurales. Il est conseillé aux résidents des zones rurales de limiter autant que possible leurs déplacements à Whitehorse et de coordonner avec leurs voisins le ramassage des provisions.
- Les travailleurs qui entrent au Yukon, y compris les mineurs, doivent s'isoler pendant 14 jours. [Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/guidelines-work-camps-during-covid-19](http://Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/guidelines-work-camps-during-covid-19).

#### Aides financières et entreprises

- Le gouvernement fédéral a annoncé une aide financière aux étudiants postsecondaires s'élevant à 9 milliards de dollars. De mai à août, les étudiants pourraient recevoir 1 250 \$ par mois.
- Le gouvernement du Yukon a publié des directives concernant la prestation de services vitaux, essentiels et autres. Rendez-vous au [Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/guidelines-delivery-critical-essential-and-other-services](http://Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/guidelines-delivery-critical-essential-and-other-services) pour en savoir plus.
- Les gouvernements du Yukon et du Canada ont pris des mesures pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises. Rendez-vous sur [Yukon.ca/fr/work](http://Yukon.ca/fr/work) pour en savoir plus.

### Application de la loi

- La liste complète des ordonnances et des directives du médecin hygiéniste en chef peut être consultée sur Yukon.ca. Les ordonnances sont désormais exécutoires en vertu de la *Loi sur les mesures civiles d'urgence*.
- Si vous avez des questions au sujet des frontières et de l'application de la loi, ou pour signaler une éventuelle infraction aux ordonnances de la *Loi sur les mesures civiles d'urgence*, envoyez un courriel à [covid19enforcement@gov.yk.ca](mailto:covid19enforcement@gov.yk.ca).
- La liste complète des ordonnances et les recommandations peut être consultée en ligne au [Yukon.ca/en/orders-and-recommendations-covid-19](https://www.yukon.ca/en/orders-and-recommendations-covid-19).